

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

MAURICE YVERNÈS

Chronique de statistique judiciaire

Journal de la société statistique de Paris, tome 46 (1905), p. 313-316

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1905__46__313_0

© Société de statistique de Paris, 1905, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

IV

CHRONIQUE DE STATISTIQUE JUDICIAIRE

LA STATISTIQUE JUDICIAIRE ALLEMANDE. — VILLE DE BERLIN (1902).

Statistique criminelle. — Les chiffres qui suivent sont extraits des dernières statistiques officielles allemandes récemment parues.

On sait que la création de la statistique criminelle allemande remonte à 1882. Le Code pénal de l'ancienne confédération de l'Allemagne du Nord ayant été rendu applicable à tout l'empire en 1872, la procédure pénale fut unifiée en 1879, et, le 5 décembre 1881, le Conseil fédéral chargea l'Office impérial de statistique de préparer tous les ans une statistique « des affaires pénales jugées définitivement par les tribunaux allemands, en tant qu'elles concernent les crimes ou délits contre les lois impériales ».

Cette statistique ne comprend pas : 1° les contraventions, c'est-à-dire les infractions passibles d'une amende de 150 marks et au-dessous ; 2° les infractions aux lois pénales qui subsistent, dans les divers États, à côté des lois impériales ; 3° les infractions jugées par d'autres juridictions que les tribunaux ordinaires (tribunaux militaires, autorités administratives, etc.) ; 4° les infractions aux lois sur les douanes et sur les impôts directs.

On trouvera ci-après les résultats de l'administration de la justice criminelle dans la ville de Berlin.

Le total des individus poursuivis pour crimes ou délits est en augmentation, depuis 1900, aussi bien à Berlin que dans le reste de l'empire : 20 503 en 1900 ; 21 912 en 1901 et 22 819 en 1902, d'une part, et 469 347, 496 793, 511 748 d'autre part. La progression proportionnelle des femmes et des enfants est plus forte que celle de l'ensemble des délinquants : le chiffre des premières s'est élevé, pendant la même période, de 4 647 à 4 961, soit 6 % ; celui des seconds de 1 936 à 2 050, soit 5 %.

Le tableau suivant indique quel a été, en 1902, le mouvement des crimes et des délits jugés à Berlin. Par rapport à l'ensemble des individus condamnés par les tribunaux de l'empire, le chiffre proportionnel des délinquants condamnés par les tribunaux de la capitale a été en 1902 de 4,46 %, au lieu de 4,42, 4,37, 4,48 et 4,80 au cours des quatre années antérieures.

	Crimes et délits contre		
	l'État, l'ordre public et la religion	les personnes	les propriétés
Infractions jugées	4 384	8 635	16 218
Prévenus en <i>condamnés</i> 1902.	3 994	7 222	11 566
— antérieurement condamnés.	1 804	3 176	5 749
Condamnés) de moins de dix-huit ans	80	206	1 764
) agés de plus de dix-huit ans	3 914	7 016	9 802
Condamnés { protestants	3 273	6 148	9 865
{ catholiques	435	797	1 305
{ israélites	262	238	369
{ appartenant à une autre religion.	24	39	27
Proportion sur 100 des individus condamnés à Berlin (par rapport à l'ensemble des condamnés).	4,7	3,3	5,5

Au 1^{er} décembre 1900, le rapport de la population berlinoise à la population totale de l'empire était de 3,55 %. Le coefficient de criminalité reste donc plus élevé, à Berlin, que dans le reste de l'Allemagne. Cette différence s'explique, dans une certaine mesure, si l'on considère que la population majeure de Berlin s'élève à 79 %, tandis que celle de l'empire n'est que de 71 %.

Le tableau qui suit permet de comparer, pour les quatre dernières années, le total des individus condamnés par la justice berlinoise à celui des habitants majeurs de Berlin.

	NOMBRE DES CONDAMNÉS				PROPORTION SUR 100 000 HABITANTS MAJEURS			
	1899	1900	1901	1902	1899	1900	1901	1902
	Crimes et délits contre							
l'État, l'ordre public et la religion	3 880	3 319	3 953	3 994	280	232	268	270
les personnes	7 069	6 795	6 919	7 222	510	476	471	488
les biens	10 413	10 364	11 016	11 566	752	720	751	781
Autres crimes et délits	35	25	24	37	3	2	2	3
TOTAL POUR BERLIN.	21 397	20 503	21 912	22 819	1 545	1 436	1 492	1 542
TOTAL POUR L'EMPIRE.	477 715	469 347	496 793	511 748	1 289	1 197	1 255	»

Les condamnations pour vol (24 %) sont, comme toujours, les plus nombreuses. Vient ensuite les coups et blessures (23 %), les injures (8 %), l'escroquerie et l'abus de confiance (8 %).

Sous le rapport des confessions, on obtient les résultats suivants : la population de l'empire se distribue ainsi, à ce point de vue : protestants, 84,56 % ; catholiques, 9,98 % ; autres chrétiens, 0,38 % ; juifs, 4,88 % ; autres ou inconnus, 0,20 %. Parmi les condamnés, la répartition se fait comme suit : protestants, 84,65 % ; catholiques, 11,14 % ; autres chrétiens, 0,36 % ; juifs, 3,81 % ; autres ou inconnus, 0,04 %.

En ce qui concerne l'âge des condamnés, on remarque, depuis quelques années, des variations assez importantes. C'est ainsi que, en 1902, la proportion des mineurs de dix-huit ans est un peu plus élevée que précédemment en matière d'attentats contre la propriété et plus faible en matière de crimes et délits contre l'État, l'ordre public et la religion. Pour les délits contre les mœurs, le chiffre proportionnel des délinquants âgés de moins de dix-huit ans est tombé de 3,43 % à 3,50 % et à 2,8 %.

La proportion des femmes s'est légèrement élevée pendant les trois dernières années : 20,8 %, 21,2 % et 21,7 %.

Police. — Le nombre des personnes arrêtées et *incarcérées* pour crime ou délit a été de 6 410 en 1901, 5 815 en 1902 et 5 527 en 1903. Le tableau suivant indique le nombre des principales infractions qui ont motivé ces arrestations :

	1901	1902	1903
Vol simple	2 854	2 445	2 196
Vol grave.	880	734	758
Coups	510	471	421
Escroquerie	565	572	503
Délits contre les mœurs	395	446	469
Faux authentique.	168	186	146
Recel.	141	111	94

Le nombre des infractions de toute nature parvenues à la connaissance de la police a suivi, depuis 1896, le mouvement suivant :

1896.	75 711	1900.	67 609
1897.	82 920	1901.	75 339
1898.	76 619	1902.	80 078
1899.	69 357	1903.	83 935

Il s'est produit, on le voit, depuis 1901, une progression assez marquée, qui s'est chiffrée successivement par un écart annuel de 11,4 %, 6,3 % et 4,8 % en plus. L'augmentation porte principalement sur les faits de vol, d'escroquerie, de blessures et de débauche :

	1896	1897	1898	1899	1900	1901	1902	1903
Vol.	22 457	24 392	25 004	23 037	22 592	26 048	27 832	28 201
Escroquerie.	3 769	4 004	3 988	3 610	3 772	4 233	4 650	5 074
Blessures.	4 780	5 532	5 246	4 803	4 803	5 026	5 236	5 955
Débauche.	1 629	1 698	1 741	1 600	1 498	1 921	1 917	2 231

Pendant la même période de temps, le nombre des suicides constatés à Berlin accuse une diminution très forte de 1902 à 1903 et une tendance générale de déclin, de 1896 à 1903 :

1896.	435	1900.	423
1897.	461	1901.	416
1898.	450	1902.	493
1899.	422	1903.	392

Statistique civile. Faillites. — Le nombre des faillites ouvertes a été en 1903, pour Berlin seulement, de 441, au lieu de 455 en 1902, de 412 en 1901, de 322 en 1900, de 337 en 1899, de 367 en 1898, de 377 en 1897, de 355 en 1896 et de 366 en 1895.

Le nombre des faillites liquidées se distribue comme suit, par années :

1895.	277	1900.	215
1896.	266	1901.	219
1897.	274	1902.	254
1898.	276	1903.	246
1899.	256		

Les faillites terminées au cours des cinq dernières années se répartissaient de la façon suivante, eu égard au montant des passifs :

Importance des passifs	1899	1900	1901	1902	1903
Moins de 1 000 marks.	»	»	»	2	»
De 1 000 à 5 000 marks	18	16	15	14	12
De 5 000 à 10 000 —	35	30	28	30	37
De 10 000 à 20 000 —	52	46	44	60	49
De 20 000 à 50 000 —	76	57	69	72	70
De 50 000 à 100 000 —	29	34	40	40	44
De 100 000 à 500 000 —	42	31	21	30	30
De 500 000 à 1 000 000 —	2	»	1	1	3
De 1 000 000 marks et plus	2	1	1	5	1
	256	215	219	254	246

Divorces. — Depuis 1885, l'office statistique de la ville de Berlin publie tous les ans une statistique très détaillée des divorces prononcés dans la capitale de l'empire. Les chiffres suivants indiquent quel a été le mouvement de ces procédures depuis 1890 :

1890.	739	1897.	1 482
1891.	991	1898.	1 447
1892.	836	1899.	1 608
1893.	924	1900.	936
1894.	1 130	1901.	984
1895.	1 376	1902.	1 227
1896.	1 391	1903.	1 267,

Plus de la moitié de ces divorces (773 en 1902 sur 1 227) sont motivés par l'adultère de l'un ou de l'autre époux.

Les 1 227 divorces de 1902 se répartissent ainsi, d'après la durée du mariage :

De 0 à 5 ans.	365
De 6 à 10 —	365
De 11 à 15 —	264
De 16 à 20 —	132
De 21 à 25 —	67
De 26 à 30 —	23
De 31 à 35 —	7
De 36 à 40 —	3
De 41 à 45 —	1

Maurice YVERNÈS.